

Dugny, 16 janvier 2020

**Madame, Monsieur**

OBJET : Collecte de Taxe d'apprentissage

J'ai l'honneur de vous faire connaître que notre établissement est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.

Au nom du **Lycée des métiers de l'hôtellerie et de la restauration François Rabelais de Dugny**, nous nous permettons de solliciter l'attribution pour notre établissement d'une part des versements auxquels votre entreprise est assujettie au titre de la taxe d'apprentissage.

En répondant à notre sollicitation, vous apporterez un soutien précieux à notre établissement qui prépare les élèves de Seine-Saint-Denis aux métiers des arts culinaires et de la table grâce à des formations du CAP au BTS.

L'équipe pédagogique dynamique et innovante du lycée propose un enseignement de qualité permettant la réussite aux élèves les plus éloignés du système scolaire à leur arrivée dans l'établissement. Pour permettre les meilleures conditions d'enseignement, nous devons investir de manière importante afin de renouveler les matériels en cuisine comme en salle.

Pour verser la taxe, il vous suffit d'effectuer votre versement auprès de l'organisme agréé, en précisant à l'emplacement prévu à cet effet le bénéficiaire : **Lycée François Rabelais –Dugny (93 - SIRET : 19932126600017)**. Cet organisme reversera au lycée la part légale lui revenant.

Par avance, nous vous remercions de l'effort que vous pourrez faire en faveur de notre établissement et nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Laurence AUDIN GLAIVE  
Chef des Travaux



Dominique GOBETTI  
Proviseure

